

Montréal, le 3 mai 2023

Par dépôt électronique (SDÉ)

À: Tous les participants

OBJET: Demande d'approbation du plan d'approvisionnement 2023-2032

du Distributeur

Dossier R-4210-2022, Phase 1

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu, le 2 mai 2023, les demandes de la FCEI, du ROEÉ et du RTIEÉ visant à obtenir un délai supplémentaire en vue du dépôt de leur preuve le cadre de la phase 1 du dossier mentionné en objet.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie permet à ces intervenant de déposer respectivement leur preuve selon les délais suivants :

FCEI : lundi 8 mai 2023 à 12 h
ROEÉ : jeudi 4 mai 2023 à 12 h

RTIEÉ: lundi 8 mai 2023 à 12

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

Place Victoria 800, rue du Square-Victoria 41e étage, bureau 4125 Montréal (Québec) H4Z 1A2 Téléphone: 514 873-2452 Sans frais: 1 888-873-2452 Télécopie: 514 873-2070

www.regie-energie.qc.ca